

Réunion du groupe d'animation du Conseil de quartier Bastille / Popincourt

Lundi 5 octobre 2020

Présents :

- Jean-Pierre CORSIA, adjoint au maire chargé de la démocratie, de la participation et de la prospective, référent du CQ République / Saint-Ambroise
- Emma RAFOWCIZ, adjointe au maire chargée de la culture, de l'artisanat et du patrimoine, référente du CQ Bastille / Popincourt
- Victor BARON, chargé de mission au cabinet du Maire du 11^e
- Manon GODEFROI, coordinatrice des Conseils de quartier du 11^e
- Cyril PILLET, coordinateur des Conseils de quartier du 11^e

- Hervé BRUN, conseiller de quartier (référent Culture)
- Antoine CHAUFFIER, conseiller de quartier (référent Développement économique)
- Delphine GOATER, conseillère de quartier (référente Santé, solidarité, lutte contre les inégalités)
- Jacqueline ROY, conseillère de quartier (référente Cadre de vie)
- Estelle ROUSSEAU, conseillère de quartier (référente Santé, solidarité, lutte contre les inégalités)

Introduction :

Jean-Pierre CORSIA exprime la volonté de la Mairie de revoir le règlement, dans le but d'améliorer les méthodes de travail et de revaloriser le travail des conseillers de quartier, dans un dispositif large et représentatif. Emma RAFOWICZ, nouvelle élue, se joint à cette ambition, et exprime à son tour son intérêt en tant que nouvelle élue référente du Conseil de quartier (CQ), avec le souhait de contribuer à l'organisation de la démocratie locale.

Jacqueline ROY revient sur l'historique des CQ dans le 11^e : alors qu'ils étaient très actifs et coopéraient avec la Mairie à leur lancement en 2002, les CQ se sont montrés de moins en moins performants à partir de 2008. Elle constate une absence de certains élus lors de la précédente mandature. En outre, elle réaffirme que les CQ ne doivent pas servir de tribune politique, au risque de dénaturer l'outil démocratique qu'est le CQ.

Jean-Pierre CORSIA annonce ensuite les prochaines étapes du processus de révision du règlement : après avoir rencontré tous les groupes d'animation (dernière réunion prévue mercredi 7 octobre avec le CQ Belleville / Saint-Maur). La situation sanitaire actuelle nous empêche de réunir tous les groupes d'animations : il propose de réunir deux représentants par CQ, en présence des élus référents et des coordinateurs des CQ. Ce groupe de travail inter-CQ pourra se réunir deux fois d'ici mi-novembre (vous laissant le temps d'un aller-retour avec l'ensemble du groupe d'animation entre les deux réunions).

Le Conseil d'arrondissement devra ensuite voter le nouveau règlement, lors de la dernière séance de l'année (30 novembre) ou la première séance de l'année prochaine (janvier 2021).

Bilan et propositions sur le fonctionnement des Conseils de quartier :

La Mairie a bien pris connaissance du « bilan des conseils de quartier du 11^e », effectué par des représentants des groupes d'animation des cinq CQ. Manon et Cyril invitent ensuite les participants à lister des points forts et points faibles des de leur Conseil de quartier, et formuler des suggestions d'amélioration du fonctionnement.

| Points forts | Points faibles |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none">- Investissement bénévole et motivation des conseillers.- Organisation des repas solidaires.- Participation aux projets du Budget participatif.- Découvertes, apprentissage de nouvelles compétences. | <ul style="list-style-type: none">- Problème de gouvernance : le CQ n'est pas maître de l'ordre du jour et du rythme des réunions plénières. Les élus sont trop présents dans l'organisation et l'animation des plénières, et destituent la plénière des conseillers (notamment avec le « point mairie »).- Problème de communication sur les réunions plénières (absence d'information sur le site de la mairie, panneaux...).- Manque d'accompagnement de la Mairie : le CQ se retrouve en constante recherche de solutions, le matériel est défectueux (ex : sono défectueuse lors du repas solidaire). Sentiment de concurrence ou de blocage administratif plutôt que d'accompagnement (ex : projet de concours et expo photo). Manque de suivi des projets.- Sous-représentativité des jeunes.- Effacement des CQ derrière le Budget participatif.- Les plénières se tiennent à la mairie, au lieu de lieux du quartier.- Manque d'espace de réunions. |
| Propositions | |
| <ul style="list-style-type: none">- Réunions plénières : les annoncer plus tôt et mieux, ne pas les organiser les soirs d'événements ou de Conseil de Paris, sortir les plénières de la mairie, ne pas installer de « table des élus », conserver un délai suffisant pour la construction de l'ordre du jour, portage de l'ordre du jour par les commissions pour un format plus dynamique.- Mettre en place une newsletter du/des Conseils de quartier.- Mettre en place des fiches de prêt de matériel des CQ.- Formations sur le fonctionnement de la Mairie et le fonctionnement des CQ.- Faciliter les réunions avec les services techniques de la Ville de Paris.- Une déclinaison de la Carte citoyenne dans le 11^e.- Mise en place d'un site dédié aux CQ avec un suivi des actualités.- Organisation de formations thématiques et techniques à destination des CQ (fonctionnements administratifs autant que sur des outils/méthodes de travail). | |

En complément, Jean-Pierre CORSIA exprime le souhait de la ~~Maire~~ Mairie de renforcer le rôle de la Cellule dans l'accompagnement, le soutien et la communication des projets des CQ.

Emma RAFOWICZ relève notamment, au fil de la discussion, les problèmes de communication, le ressenti de méfiance vis-à-vis de la Mairie et des élus. Pour y répondre, il sera nécessaire de trouver un équilibre sur la communication et l'accompagnement des projets, et sur la présence des élus en préservant l'autonomie des CQ et le principe de démocratie participative. Estelle ROUSSEAU ajoute qu'il serait souhaitable que les élus soient davantage associés aux réunions de travail des CQ et ne réagissent pas qu'en fin de projet, en plénière.

Pour ce faire, Jean-Pierre CORSIA souhaite mettre en place une stratégie collective des élus référents en affirmant leur rôle de facilitateur dans les dialogues avec les autres élus.

Renouvellement et mode de désignation des conseillers :

Jean-Pierre CORSIA propose de profiter de la fin de réunion pour échanger sur les modalités du prochain renouvellement des conseillers de quartier, pour garantir l'arrivée de nouveaux conseillers.

Pour Jacqueline ROY, le tirage au sort ~~limite le nombre d'habitants,~~ et présente le risque que les conseillers tirés au sort ne soient finalement pas motivés. Les candidats doivent se porter volontaires en ayant conscience de ce qui les engage. Estelle ROUSSEAU propose la mise en place d'une charte d'engagement et de « sanctions » réellement appliqués. Hervé BRUN suggère aussi d'organiser les commissions une fois le tirage au sort effectué, et non dans le sens inverse.

→ Les membres du groupe d'animation sont invités à indiquer à la Cellule des Conseils de quartier (Manon GODEFROI ou Cyril PILLET) qui seront les représentants (2 max) au groupe de travail qui doit se réunir au mois d'octobre.